



Budget 2018

Fidèles à nos engagements, nous avons, cette année encore, voté les mêmes taux d'imposition (taux d'imposition inchangés depuis notre arrivée à la mairie en 2014).

Nous avons appris que la compensation versée par l'Etat de la taxe d'habitation, qui sera progressivement supprimée jusqu'en 2020, sera calculée sur la base des taxes payées en 2017. Cela signifie que des communes comme la nôtre, gérées au plus juste, se trouvent pénalisées. A Daours le taux de la taxe d'habitation est actuellement de 11.34% contre une moyenne de 24,47% en France. En gelant la compensation sur la base de 2017, l'Etat grave dans le marbre des écarts importants de revenus pour les communes.

Cette année, nous envisageons de rénover et de mettre aux normes quelques maisons que nous louons. Ce patrimoine doit être entretenu même si le rôle premier d'une municipalité n'est pas, par nature, d'être un bailleur social. Ce parc locatif existe et si nous souhaitons pérenniser les locations, nous devons, en fonction de nos moyens, essayer de l'entretenir. Dans la plupart de ces biens loués, la ventilation et l'isolation sont quasi inexistantes, entraînant ainsi des condensations qui génèrent des dégradations. Il nous faut donc remédier à ces manques.

Nous sommes toujours en recherche d'un repreneur pour la supérette où, là aussi, des travaux sont nécessaires. Quelques personnes semblent intéressées. Reste cependant à concrétiser cette reprise.

Feu d'artifice du 14 juillet 2018

Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet 2018 à la Vieille Somme. Le repas sera toujours servi à la Salle des Fêtes.

Le lieu a été choisi en raison de l'extension du cimetière mais également pour que le tir de ce feu d'artifice ait lieu dans un endroit plus champêtre.

Depuis quelques années, ce feu d'artifice est mutualisé avec la commune voisine de Vecquemont, ce qui permet d'offrir un spectacle de plus grande qualité.

Nous vous y attendrons nombreux, sachant qu'après il sera loisible à chacun de continuer la soirée en allant exécuter quelques pas de danse à la salle des fêtes.

C'est l'association TROUBADAOURS qui comme les années précédentes s'occupera du repas et de l'animation.



EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DE LA SOMME À BELLEFONTAINE

23-24 JUIN / DAOURS

- LA BATAILLE DES FRONTIÈRES ·
- LE 120^e R.I. · ILLUSTRATIONS · DOCUMENTS ·
- CARTES POSTALES ANCIENNES ·
- MATÉRIEL ET HABILLEMENT MILITAIRE ·

ENTRÉE LIBRE
10H - 18H

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

www.somme-bellefontaine.fr

L'association, présidée par Monsieur Xavier BECQUET, mettra à disposition de tous les publics les résultats de ses recherches sur les 189 jeunes hommes de la Somme tués le 22 août 1914 à Bellefontaine, petit village de Belgique. A Daours, 2 jeunes hommes figurent parmi cette liste: Lucien CAZIER et Albert DURIER. Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune.

La Bataille des Frontières, les combats de Bellefontaine, le 120^e régiment d'infanterie de Péronne... De nombreux thèmes autour du 22 août 1914 seront abordés. Des conférences seront organisées. René BASTIN, l'auteur de « Un samedi sanglant, 22 août 1914 » sera présent et pourra dédicacer son ouvrage. Du matériel et de l'habillement militaire seront également présentés.

Salle des Fêtes de DAOURS

samedi 23 et dimanche 24 juin 2018

10h à 18h (entrée gratuite)

Nous vous y attendons nombreux !

3 classes à l'école pour la rentrée 2018 ?

La mobilisation des parents, des enseignants, des habitants et des élus a permis de sauver au moins provisoirement nos 3 classes. La raison et la qualité de l'enseignement pour nos élèves paraissent l'avoir emporté sur les nécessités purement comptables.

Un courrier nous a été adressé par l'Inspection académique nous indiquant que la classe ne fermerait pas à condition que notre effectif d'enfants scolarisés se situe à un peu plus de 50 élèves et que le projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) soit relancé et aboutisse.

Nous avons cependant aujourd'hui quelques inquiétudes car les inscriptions pour la prochaine rentrée sont en baisse, mettant ainsi en danger le maintien des 3 classes. Nous suivons ce dossier de très près.

Hauts-de-France propres 2018 : Daours concerné



La Région des Hauts de France et les Fédérations régionales de chasse et de pêche ont renouvelé leur opération "Hauts-de-France propres, ensemble nettoyons notre région !" ce week-end du 18 mars.

A Daours, la Société de chasse en plaine, avec son Président, Monsieur Marcel GOSSET, ont initié ce nettoyage sur notre commune. Ce ne sont pas moins de 500 kilos de débris divers qui ont été récoltés (Sacs de déchets, pneus, bidons d'huile, papiers ... et même une bouteille de gaz).

Merci aux 18 bénévoles qui ont donné de leur temps pour le ramassage de tous ces déchets qui dénaturent et polluent régulièrement nos campagnes.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise entre le 2 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

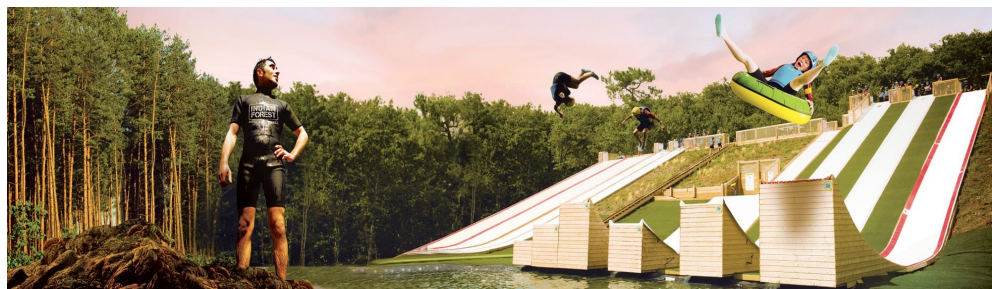
L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent déjà bien ce dispositif.

Camp de vacances des ados 2018 : du 23 au 29 juillet 2018



Le camp de vacances des jeunes de 11 à 17 ans de Daours et Vecquemont aura à nouveau lieu en Vendée à Talmont-Saint-Hilaire. Ce camp situé à 500 mètres de la plage proposera cette année bivouac à vélo de 3 jours, water jump au parc Indian Forest (photo) et une journée au Puy du Fou...

Pour les ados de Daours, ce séjour dont le tarif de base est de 530€, est proposé, grâce à la participation de la commune, à 235€ par ado pour une famille non imposable et à 285€ pour les autres. De plus, l'association TROUBADAOURS a décidé de participer pour chaque jeune de Daours à hauteur de 80€ soit une dépense réelle de 155€ ou 205€ selon que la famille est imposable ou non.

Vous êtes intéressé, prenez contact avec la Mairie, quinze places sont disponibles. Inscriptions jusqu'au vendredi 23 juin 2018 dans la limite des places disponibles.

Brèves...



► Foire de la Saint Adhélard 2018

La prochaine foire de la Saint Adhélard se tiendra le dimanche 16 septembre 2018. Cette année, et au regard de la baisse du nombre des exposants de ces dernières années, nous avons décidé d'en réduire un peu le périmètre. Cela permettra de reconcentrer les exposants sur une surface moins étendue.

En conséquence, l'entrée de la foire se fera rue d'Amiens au niveau de La Cerisaie. Les emplacements qui étaient situés en amont de cette nouvelle entrée sont donc supprimés (Rue de Picardie et rue d'Amiens jusqu'à La Cerisaie).

Cette année le thème de cette foire sera dédié aux arts médiévaux.

Enfin et comme les années précédentes, afin de satisfaire aux exigences de sécurité, nous sommes preneurs de toutes les bonnes volontés pour assurer la sécurité du site. Vous pouvez vous inscrire en mairie (03 22 48 37 30). Une réunion préparatoire aura lieu pour finaliser l'organisation et la place de chacun.

► Les travaux de la fibre avancent

Les travaux pour l'installation du répartiteur de la fibre optique sont en cours. L'armoire, appelée shelter, centralisant les connexions va être installée à l'intersection de la rue Haute et de la rue Basse. Initialement annoncé pour 2018, il sera certainement plus probable que les premiers raccordement des particuliers à la fibre ne seront possibles qu'en 2019.

Nous allons profiter de cet aménagement pour créer quelques places de parking, la commune ayant un vrai déficit en la matière.

► Installation de miroirs de sécurité

Ces panneaux ont été installés, l'un pour l'accès derrière la Mairie, l'autre, devant le cimetière, pour la visibilité des automobilistes venant de La Falaise et s'engageant rue de Pont Noyelles.

► Départ de Madame Christine BARBAUT



Elle nous l'avait annoncé en début d'année, Madame BARBAUT, employée depuis 4 ans dans notre commune, a décidé de profiter pleinement de sa retraite. C'est donc le 30 avril qu'elle a organisé son pot de départ. Les conseillers ainsi que les agents municipaux lui ont témoigné toute leur sympathie en lui remettant quelques cadeaux.

Arrivée très peu de temps après que nous ayons été élus au Conseil Municipal pour suppléer un agent en congés maladie, Madame BARBAUT a été d'une aide précieuse pour prendre en main tous les aspects budgétaires de la commune. Ce départ nous oblige à une réorganisation des tâches administratives et c'est Marie LEFEVRE qui prend en charge les affaires budgétaires. Madame BARBAUT ne quitte pas définitivement la commune puisqu'elle fait partie du conseil d'administration de l'Association « LES TROUBADAOURS » et nous aurons le plaisir de croiser encore son chemin.



Les agents communaux posant le miroir devant le cimetière

Tournoi de l'USDVBA : Des footballeurs en devenir ...

Ce jeudi 10 mai 2018, le traditionnel tournoi de l'Ascension a réuni, sur toute la journée, 45 équipes de jeunes footballeurs et footballeuses de 6 ans à 11 ans. Même s'il faisait un peu frais, les efforts de tous ces jeunes joueurs (près de 300) apportaient beaucoup de chaleur car au-delà du résultat c'est le jeu qui l'emportait sur l'enjeu.

Toutes les équipes ont reçu une coupe et chaque jeune footballeur une médaille. A voir les yeux ravis de tous nul doute que la journée laissera, comme chaque année, de nombreux souvenirs.

Ce sont plus de 60 bénévoles de l'Union Sportive DAOURS, VECQUEMONT, BUSSY et AUBIGNY qui, sous la houlette du Président, Tony DUBOILLE, se sont mobilisés pour faire de ce tournoi une réussite.

Félicitations à tous pour la qualité de l'organisation tant sur le plan de l'encadrement de tous ces jeunes que sur le timing et la restauration.



Ça court sur les terrains ...



Les nombreuses coupes...



L'attente de la remise des coupes...

Réfection de la pelouse de La Cerisaie



Efficacité des employés communaux



Patience ça pousse ...

Les agents municipaux et le maire ont profité des premiers beaux jours de ce mois d'avril pour refaire toute la pelouse de La Cerisaie.

Etalage de la terre, binage, ratissage, ensemencement, sans oublier la réalisation d'un terrain de boules amènent cet embellissement qui profitera à tous les utilisateurs de cette maison associative.

Nous vous rappelons la possibilité pour les habitants de Daours de louer cette maison pour une utilisation d'événements à caractère privé (Evénements familiaux, anniversaires, réunions d'amis ...). Tous renseignements peuvent être demandés en Mairie (03 22 48 37 30).

Permanences...

	Juin 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018
Permanences de 17h00 à 18h00	<u>Vendredi 1</u> BARDET Didier RICHARD Stéphane	<u>Vendredi 7</u> PORTEJOIE Cath. BOSCO Giovanni	<u>Vendredi 5</u> BARDET Didier BOSCO Giovanni	<u>Vendredi 2</u> DINE Philippe TERRIER Antoine	<u>Vendredi 7</u> PORTEJOIE Cath. GEORGET Patricia
	<u>Vendredi 15</u> GIGUERE Nicole DINE Jérôme	<u>Vendredi 21</u> DINE Philippe RUTTEN Céline	<u>Vendredi 19</u> BARDET Didier DUCHAUSOY Sophie	<u>Vendredi 16</u> GIGUERE Nicole DUMOULIN Patrick	<u>Vendredi 21</u> Pas de permanence

Heures d'ouverture au public de la mairie : **Lundi** 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 18h30
Vendredi 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 16h30